

DÉCEMBRE- 2014

# ATCRQ-Express



ATCRQ 30, rue Champagnat, Lévis, Québec, G6V 2A5  
819. 55ATCRQ (552-8277)  
atcrqtransport@atcrq.ca



*Que vous souhaiter de mieux que: Dans votre vie: la santé,  
dans vos affaires et le développement de vos services:  
la prospérité et nos meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An.*

## En quelques mots...

- Des nouvelles de votre conseil d'administration – 3 –
- Site Internet – 3 –
- Ministère des Transports du Québec – 3 –
- Programmes pour 2015 et le budget – 4 –
- Colloque 2015 – 5 –
- Soutien de l'ATCRQ – 5 –
- Informations générales – 5 –
- Stratégie sur la mobilité durable ou autre appellation – 6 –
- Projets pilotes – 6 –

## **Votre conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ainsi que les officiers se sont réunis à quatre (4) reprises depuis le colloque d'avril dernier. De plus, des échanges se sont effectués en dehors des rencontres officielles.

Les rencontres et les échanges s'expliquent par plusieurs suivis nécessaires, ainsi que par la révision du programme global nous concernant. Le transport d'accompagnement et bénévole a également été un sujet traité, et nous y revenons en détail.

Les sujets suivants ont été traités par le conseil d'administration : Kéolis (Orléans Express) et notre présence à la Commission des transports du Québec, le site Internet, la révision du programme, l'arrivée

## **Site Internet**

Nous remercions celles et ceux qui nous acheminent des informations « d'actualité » sur le transport de personnes (collectif).

La phase « 2 » du site sera complétée d'ici peu.

## **Ministère des Transports du Québec**

- **Versement de la subvention (PAGAST)**
- **Transport d'accompagnement/bénévole**
- **Subvention à l'ATCRQ**

Nous devons constater que l'année 2014, a été la plus difficile pour l'obtention de la lettre de confirmation de la subvention, et le versement de la subvention. Au moment d'écrire ce texte, toutes les MRC n'ont pas encore reçu leur subvention.

Votre association est intervenue à plusieurs reprises auprès du cabinet du ministre des Transports, car cette situation risquait d'entraîner la fin de certains services.

d'UBER-X / Industrie du taxi, le versement de la subvention et la réception de la confirmation de l'obtention de la subvention pour 2014, le colloque 2015, un portrait exhaustif du transport collectif, le faux transport collectif / l'utilisation de la subvention à d'autres fins, le plan d'action 2015, nos collaborateurs, etc...

En plus des rencontres avec le MTQ, deux (2) rencontres avec le personnel politique du ministère au sein du cabinet.

Les administrateurs ont été actifs dans plusieurs rencontres locales et régionales.

Les autres outils développés par l'ATCRQ, seront à l'avant-plan au cours de l'année 2015.

Visitez-nous régulièrement au [www.atcrq.ca](http://www.atcrq.ca)

Suivez-nous aussi sur Facebook et Twitter

En collaboration avec l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ), un état de situation a été dressé et remis au personnel politique du ministre M. Robert Poëti.

Les deux (2) rencontres avec le personnel politique ont été très constructives. Plusieurs de nos recommandations étaient au programme de nos échanges, et ont été reçues positivement. Nous poursuivons notre travail aussi intensément pour s'assurer de l'application de nos recommandations. À titre d'exemple : entente triennale, versement d'un pourcentage de la subvention en début d'année financière, etc...

Décembre - 2014

Tel que mentionné dans une communication antérieure, l'ATCRQ était présente à la rencontre du 22 octobre 2014 organisée par le MTQ. Cette séance de travail visait à présenter des éléments importants à préserver, améliorer, modifier, ajouter, etc., dans le cadre de la révision des programmes.

### **Transport d'accompagnement / bénévole**

Il est impossible de ne pas aborder le transport d'accompagnement et le transport bénévole.

Certains et certaines d'entre vous avez clairement mentionné lors de notre colloque d'avril dernier, que le transport bénévole n'était pas du transport collectif, et que le programme « PAGAST » devait servir uniquement à développer et soutenir du transport collectif.

L'élément déclencheur de ce dossier a été une simple demande de l'ATCRQ auprès du MTQ, pour clarifier sa position. Cette démarche s'imposait car nous retrouvons le transport bénévole dans certains documents du MTQ et du transport de personnes ou collectif.

Pour résumer le tout, une première réponse du MTQ souligne que l'on ne peut pas faire d'harmonisation avec le transport d'accompagnement, et le transport bénévole n'y figure pas.

### **Programmes pour 2015 et le budget**

Suite à une rencontre avec le cabinet, l'ATCRQ recommandait de reconduire le programme présentement en application. Cette situation n'a rien d'inhabituelle, car nous connaissons des reconductions annuelles depuis quelques années.

Nous convenions que cette situation devait prendre fin avec l'année 2015, car ce mode de fonctionnement ne permet pas une vision à long terme pour notre secteur. De plus, l'année 2015 devrait correspondre avec l'élaboration d'un

Une deuxième réponse provenant du MTQ adressée à une firme de consultants, mentionne que le transport bénévole est un moyen pour faire du transport collectif (il y a toujours de l'interprétation), et finalement, une note de Mme France Dompierre vient clarifier et expliquer le tout. Nous verrons la suite des choses.

Il est important de retenir que l'ATCRQ poursuivra son travail visant à s'assurer que le budget dédié au transport de personnes ou collectif, ne doit pas servir à défrayer une partie du coût d'un déplacement en transport d'accompagnement. Il ne s'agit que d'un exemple pour démontrer l'utilisation de la subvention à d'autres fins que le développement et le soutien au transport collectif.

### **La subvention du MTQ à l'ATCRQ :**

La subvention qui avait été majorée en 2013, est revenue au montant versé antérieurement. Elle a été versée à la fin octobre 2014.

La collaboration avec le MTQ est très bonne en cette période qui suggère beaucoup d'interrogations.

nouveau programme pour les différents volets inclus dans le PAGAST.

En ce qui concerne le budget pour l'année 2015, le ministre M. Robert Poëti, confirmait le 22 octobre dernier, la reconduction du même budget que l'année 2014.

## **Colloque 2015**

**Lieu: Delta de Sherbrooke**

**Dates: 22, 23 et 24 avril 2015**

Les détails spécifiques et le formulaire d'inscription seront acheminés en début d'année 2015, ainsi que sur notre site internet.

Le thème est encore à être identifier.

### **Informations générales:**

Les conférenciers et conférencières seront des personnes extérieures à l'ACTRQ.

La Fédération des transporteurs par autobus du Québec sera un partenaire majeur du colloque, et un atelier sera conjoint.

Il sera possible de faire des choix d'ateliers pour les participants et participantes.

Pour bien saisir les enjeux qui concernent les organisations, une présentation du transport de personnes pour les volets "urbains et régionaux" avec la répartition des budgets sera au programme dès l'ouverture.

## **Soutien de l'ACTRQ**

Suite à son assemblée générale d'avril 2014, l'ACTRQ apporte un soutien spécifique à certains territoires. Ainsi, l'association est présente sur une base annuelle au niveau du positionnement, du

## **Informations générales**

Le début d'année de 2015 s'annonce déjà très actif. Des rencontres avec des partenaires sont au programme et l'ACTRQ est confiante que les résultats seront bénéfiques pour nous, les organisations offrant du transport de personnes ou collectif.

### **Sujets:**

- Clinique juridique sur les différentes lois et pratiques; (les conférenciers seront des avocats ou des avocates);

- La place du transport d'accompagnement et bénévole (Le sujet ne représente pas le transport collectif pour certaines personnes, et une lecture contraire s'applique pour d'autres. De plus, la position du MTQ en regard de ce moyen, commande que tout soit clarifié);

- Sécurité routière;

- La place du secteur privé dans le transport de personnes;

- Le futur programme du MTQ et son application ou adaptabilité aux réalités régionales et rurales;

- La nouvelle pratique du MTQ qui permet de défrayer le coût supplémentaire d'un déplacement à des individus.

développement et la représentation du transport collectif.

Les modifications apportées par le gouvernement libéral, entraînent la disparition des CRÉ et par le fait même, nous devons nous assurer que les régions qui bénéficiaient d'une ressource au niveau régional pour le transport de personnes ou collectif, ne soient pas livrées à elles-mêmes.

## **Stratégie sur la mobilité durable ou autre appellation**

Les différentes démarches du gouvernement libéral, devraient apporter des modifications à la Stratégie de mobilité durable adoptée en février 2014.

## **Projets pilotes**

Les projets pilotes déposés auprès de l'ancien gouvernement sont toujours en attente. L'urgence de déposer pour l'automne 2013, a fait la démonstration que nos organisations peuvent rapidement répondre, lorsque la situation est réelle. En ce qui concerne le projet pilote de logiciel présenté lors du colloque, l'adoption tardive du budget de 2014, entraîne des reports et le projet sera relancé en 2015. La MRC retenue est celle de Brome-Missisquoi.

L'Association participe à différents travaux qui visent à assurer la pérennité du service dans nos territoires locaux et régionaux. Nous vous tiendrons informer de la suite des choses, ainsi que du calendrier de travail.

# ***Transports*** **Québec**



**L'ATCRQ tient à remercier le ministère des Transports du Québec, pour son soutien et sa collaboration.**

**L'équipe du bulletin :**

**Mme Anne Auclair, présidente**  
**M. Michel Simard, vice-président**  
**M. Claude Ménard, trésorier**

**Mme Thérèse Domingue**  
**Mme Valérie Bellerose**